

Un nonagénaire agressé, multirécidiviste le nom de l'agresseur est « ignoré » par la journaliste !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 10 mars 2023





Photo

d'illustration, ce n'est bien sûr pas la victime !

*Marre de cette presse aux pudeurs de puceaux et pucelles... Selon les diktats énoncés par la bien-pensance, voire jusqu'à être **légiférés** par nos parlementaires. En matière de justice ils sont à la pointe.*

Qu'on en juge -si j'ose dire !

À 96 ans, il est violemment agressé alors qu'il retire de l'argent à Cahors.

Le titre nous montre que la lâcheté n'a plus de limite dans cette France enrichie à l'infini... au point de ne plus être la France ! Agresser un nonagénaire, non seulement en le volant, mais en l'envoyant au sol !!!

*Toujours dans le titre, Cahors, une ville de l'Occitanie, même pas 20 000 habitants, touchée par la violence sans limite ! **Bel exploit de nos élites, toute la France sur un pied d'EGALITE ! Quelle conscience républicaine !** Une conjugaison de l'égalité dont bien des villes moyennes et petites, voire bourgades, se passeraient !*

Extrait suivant : « »Le retraité a été victime d'un vol avec

violences, un vol à l'arraché. L'auteur présumé ne s'est pas contenté de lui retirer l'argent, il l'a jeté au sol et l'a violemment agressé », raconte Patrick Meynier, le commissaire général et directeur de la police nationale du Lot. « »

« L'auteur présumé » désormais dans le langage destiné à tout amoindrir, niveler, édulcorer, voire pourquoi pas acceptable, normal en dernière acception... Une façon de se demander si les faits ont eu lieu ! Si la victime donc « présumée » par voie de conséquence a même touché le sol, si elle n'est pas en suspension par un miracle défiant la physique newtonienne !

Continuons : « » Nous avons pris contact avec lui très rapidement et nous sommes allés à sa rencontre, le jour même. D'abord pour s'assurer de son état de santé, ensuite, pour l'aider dans son dépôt de plainte, il s'agit d'une mission de police que d'accompagner, aussi, nos victimes », note encore le directeur de la sécurité publique dans le Lot. Le Cadurcien toujours traumatisé hésite à porter plainte puis se laisse convaincre. Les enquêteurs le conduisent en voiture jusqu'au commissariat où il réalise finalement son dépôt de plainte. Les policiers le déposent ensuite au centre hospitalier de Cahors pour un examen médico-légal. Le retraité aura finalement 5 jours d'ITT suite à ses blessures. « Ça aurait pu être extrêmement grave », déplore le commissaire général. »

Nous voyons une police elle toujours aussi dévouée et efficace, une police qui fait son boulot, ce qui tranche de l'esbroufe de son grand chef... L'ACCUSE REEL, m... à la bien séance bien-mal-pensante, est identifié, localisé, arrêté pour être déféré devant le tribunal avant la fin de la semaine ! Il sera intéressant de connaître la sanction... Question qui en découle : la justice, à son habitude, sera-t-elle aussi prévenante à l'endroit du « PREVENU », que la police efficace dans sa recherche de l'agresseur dont on peut se demander s'il ne va pas être VIRTUEL, la réalité DIMINUEE en somme ? Ou le tribunal de cette petite

préfecture a-t-il encore le sens de la mesure nécessaire en sa rigueur pour protéger le plus faible, ou va-t-il déchoir comme on en a régulièrement l'écho partout en France ?

Le travail méthodique de fourmi de la police paie (je vous le laisse découvrir) : « L'auteur présumé du vol et de l'agression est interpellé et placé en garde à vue pendant 48 heures. « Il est très défavorablement connu des services de police du Lot mais également dans huit départements différents où il a déjà sévi » , poursuit Patrick Meynier. Agé de 27 ans, le multirécidiviste présumé a été déféré ce mercredi matin et présenté au procureur de la République. »

*On n'en saura pas plus sur le **multirécidiviste** déjà largement confirmé par ses exploits dans huit départements, histoire sûrement de découvrir l'Occitanie, peut-être un touriste égaré ! Surtout PAS DE NOM pour que la malpensance d'EXTRÊÊMEE DR000AAATE ne récupère encore (A qui la faute alors ?) ! Je n'ose croire que le multirécidiviste ne soit très favorablement connu de la justice !*

A savoir si le tribunal sera aussi efficace aussi que le parquet : « Le parquet du Lot a décidé qu'il comparaitrait ce vendredi lors d'une procédure de comparution immédiate pour vol avec violences en récidive. »

Heureusement, « Le retraité de 96 ans, se remet lui, de ses émotions, malgré l'attente et l'angoisse de l'audience.»

COMPLEMENT !!!

Lot. Il encourt 14 ans de prison, du coup il demande à voir un psychiatre...

Pas folle la guêpe !

Ce 10 mars 2023, l'auteur présumé de l'agression avec violence du monsieur de 96 ans en plein Cahors, a demandé une expertise

psychiatrique.

Par [Jean-Claude Bonnemère](#) – Publié le [10 Mar 23](#)

Ce vendredi 10 mars 2023, le jeune homme de 27 ans, auteur présumé de [l'agression avec violence du monsieur de 96 ans, survenue le dimanche 5 mars 2023 à Cahors](#), a demandé une expertise psychiatrique* !

*** : sûrement conseillé par son avocat !**

Peu avant son entrée dans la salle d'audience, **ce jeune homme d'origine africaine** faisait savoir à son avocat Me William Brullot, qu'il souhaitait être examiné par un psychiatre. Poursuivi par le Procureur de la République du Lot, pour avoir projeté au sol le vieil homme qui venait de retirer de l'argent au distributeur de billets, **faits commis 5 jours après sa sortie de prison**, ce récidiviste devait être jugé dans le cadre de la procédure dite de comparution immédiate.